

Règlement FabLab

La charte des FabLabs issue des pratiques du MIT :

Qu'est-ce qu'un FabLab (ou Atelier de Fabrication Numérique)?

Les FabLabs sont un réseau global de laboratoires locaux, permettant l'invention en fournissant un accès à des outils pour la fabrication digitale.

Qu'y a-t-il dans un FabLab?

Les FabLabs partagent un ensemble de compétences en évolution permettant de tout fabriquer (ou presque), mais aussi l'échange entre les projets et les personnes.

Que permet la communauté FabLab?

Une aide Opérationnelle, Educative, Technique, Financière et Logistique au-delà de ce qui est possible dans un seul FabLab.

Qui a accès au FabLab?

Les FabLabs sont disponibles comme une communauté de pratiques, donnant accès à des personnes sur leur temps libre ou dans le cadre de cours.

Quelles sont vos responsabilités ?

- La sécurité : ne pas blesser les personnes ou endommager les biens ;
- La maintenance : aider au nettoyage, la maintenance et l'amélioration de l'atelier ;
- La connaissance : participer à la rédaction de documentation et partager ses connaissances.

A qui appartiennent les réalisations faites au FabLab?

Les produits et méthodes développés dans le FabLab peuvent être protégés et vendus au choix de son inventeur, mais devraient rester disponibles pour être utilisés ou étudiés par la communauté.

Comment les entreprises peuvent-elle utiliser le FabLab?

Les entreprises peuvent prototyper et se développer dans un Fablab, mais elles ne doivent pas entrer en conflit avec les autres utilisateurs. Elles devraient croître au-delà du FabLab plutôt qu'à l'intérieur, et nous attendons qu'elles récompensent les inventeurs, laboratoires ou réseaux qui ont contribué à leurs succès.

La charte du FabLab du CESI Toulouse :

L'atelier de fabrication numérique est un espace de prototypage rapide à destination des élèves du CESI et des entreprises.



Les accès:

Le FabLab est accessible à tous après en avoir réservé l'accès auprès de son pilote de formation. L'espace est fermé entre 12H30 et 13H30 comme toutes les salles à l'étage. Les jeudis après-midi, l'atelier sera en accès libre et destiné à la formation des utilisateurs aux outils de l'atelier. Le planning de la semaine est disponible dans l'atelier.

L'atelier ne devra jamais être laissé sans surveillance. La personne ayant réservé l'atelier devra s'assurer de sa fermeture.

Les personnes pouvant en ouvrir l'accès sont :

- L'accueil
- Le Fab'Manager
- La direction

Réservations

Les réservations du FabLab, que ce soit la salle ou le matériel (imprimantes 3D, Station 3D,...), doivent être faites via l'invitation du calendrier TL ATELIER DE FABRICATION NUMERIQUE <u>TLFABLAB@cesi.fr</u>. Les réservations des enseignants seront prioritaires sur les réservations étudiantes.

Horaires:

Le FabLab est disponible à la réservation pendant les horaires d'ouverture du CESI sauf :

- les jeudis après-midi qui sont réservés pour les« Open FabLab »
- les mercredi après-midi pour les activités internes.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	08h30 - 12h30	08h30 - 12h30	08h30 - 12h30	08h30 – 12h30	08h30 - 12h30
Après-midi	13h30 – 17h30	13h30 – 17h30	Activités Internes	Open FabLab	13h30 – 17h30

De plus, le FabLab sera ouvert lors de tous les événements, sauf contre-indications, le samedi.

Open FabLab:

Tous les jeudis après-midi seront dédiés à la formation aux outils du FabLab et à la constitution des groupes pour les projets. Les inscriptions peuvent se faire n'importe quand.

Des formations spécifiques pour des groupes peuvent être organisées, à la demande, par les responsables de formation en fonction de la disponibilité du FabLab.

Planning:

- Le calendrier du FabLab est consultable : via le web, à l'adresse https://outlook.office365.com/owa/calendar/2c1e2057cde04c868d0c0ec5f1788d36@cesi.fr/5d0984eae0fb 461aa31922513ba5bd2c9577884349260467378/calendar.html
- via outlook, TL ATELIER DE FABRICATION NUMERIQUE TLFABLAB@cesi.fr



Sécurité

Chaque personne devra avoir suivi la formation nécessaire à l'utilisation des outils de l'atelier. Toutes les consignes de sécurité données lors de la formation ou affichées dans l'atelier devront être respectées <u>sous peine d'exclusion de l'atelier</u>. Tous les outils doivent être utilisés à bon escient et rangés après leur utilisation.

Les actions entraînant des dégagements gazeux ne peuvent pas être menées dans l'atelier.

Il est possible d'amener des équipements dans l'atelier, après validation du Fab'Manager.

Les équipements interdits d'utilisation sont :

- La meuleuse
- La scie sauteuse
- Le cutteur

Les équipements nécessitant une habilitation sont :

- Les imprimantes 3D
- Les microcontrôleurs / Capteurs
- L'oscilloscope et la génératrice basse fréquence
- La découpe laser

Tous les autres équipements sont utilisables dans le respect de l'utilisation des équipements de protection et doivent être demandés au Fab'Manager avant utilisation.

Il est formellement interdit de se servir dans un placard.

Les habilitations pour l'utilisation des outils sont réalisées le jeudi après-midi lors des Open FabLab.

Le matériel:

La liste exhaustive du matériel est disponible dans l'atelier.

Les consommables doivent être demandés au Fab'Manager et feront l'œuvre de validation suite à la présentation des projets par le pilote de formation ou le Fab'Manager. Les utilisateurs peuvent amener leurs propres consommables après validation du Fab'Manager.

Consommables:

Il y a 3 cas de figures:

- Les projets pédagogiques :
 - Les consommables sont réservés pour la promotion et doivent avoir été commandés en amont par le pilote ou demandés au Fab'Manager.
- Les projets associatifs
 - Ces projets doivent correspondre à une demande spécifique en utilisant le document prévu à cet effet disponible auprès du Fab'Manager.
- Les projets personnels :





 Ces projets sont à la charge des étudiants, les outils sont utilisables gratuitement, mais les consommables ne sont pas fournis. Certains projets pourront être financés par l'école, après validation du Fab'Manager. Les produits finis financés par le CESI seront conservés par le Fab'Manager.

Pour les 2 premiers cas de figure, le logo du FabLab devra être présent sur les documents et un sticker disponible dans le lab. devra être apposé sur la réalisation

Le respect et l'entraide :

Vous devez garder à l'esprit que le FabLab est un espace de partage et de réalisation. Dans ce cadre, vous devez respecter les personnes et les projets, et vous efforcer d'avoir des retours constructifs. La personne ayant réservé la salle sera tenue responsable pour la durée de sa réservation. Elle devra s'assurer du rangement, de la propreté et de fermeture de la salle.

Sanctions

Le CESI se réserve le droit de refuser l'accès au FabLab à des étudiant(e)s/ apprenti(e)s ayant un comportement en écart avec les règles du FabLab ou les règles de vie au sein du CESI.

En cas de mise en danger d'autrui, le fautif pourra faire l'obj	jet d'un conseil de discipline et d'exclusion.
Je soussigné, étudiant(e)/ appren	nti(e) dans la formation
m'engage à respecter l'ensemble des points énoncés dans cette	e charte, et à respecter la totalité des consignes
données par l'équipe pédagogique.	
Fait à Labège, le	Signature :